LETTRE

ADRESSÉE

A LA MUNICIPALITÉ DE PARIS,

Par M. MITTIÉ, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine.

MONSIEUR LE MAIRE ET MESSIEURS,

J'AI l'honneur de vous communiquer, pour la seconde fois, mon Mémoire à l'Assemblée nationale, & j'y joins Copie d'une Lettre, que, pour l'importance de son objet, j'ai cru devoir écrire à tous les Directoires de Départemens & Districts du Royaume.

J'ai présenté à l'Assemblée nationale le tableau des ravages que la maladie vénérienne, & le remède qu'on y apporte, font en France:

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

voici pour vous, MESSIEURS, un exposé de ceux qu'ils font à Paris.

Il n'y a point de Ville dans le Royaume, ni même en Europe, où le nombre des Vénériens soit aussi considérable qu'à Paris, & où ils trouvent si peu de secours; où, au centre des lumières & du patriotisme, l'insouciance de l'Administration, l'ignorance, la cupidité & la mauvaise-foi des prétendus guérisseurs, soient aussi grandes; où le charlatanisme exerce son brigandage avec tant d'audace & d'impunité, & coûte la vie à autant de citoyens; enfin, où tous ces maux soient regardés avec plus d'indifférence, & secourus avec moins de succès & d'humanité.

Bicêtre ne reçoit pas la vingtieme partie des malheureux qui ont besoin de secours, & ceux qu'on leur donne, sont de nature à les faire plus craindre que desirer: Voyez *le Rapport de M. DE LIANCOURT à l'Assemblée nationale, p. 55, sur l'état des Vénériens à Bicêtre.*

Il n'y a aucun de vous, MESSIEURS, qui, à la lecture de ce Rapport, ne soit saisi de douleur & d'indignation. Que seroit-ce donc, si, témoins oculaires des maux & de la mort qu'on cause à tant de malheureux, vous aviez, comme moi, la conviction qu'on les en auroit garantis, si l'on eût employé les moyens que, depuis trente

ans, j'ai offerts au Gouvernement, & que j'ai publiés; moyens que l'intérêt, l'amour-propre, & une aveugle prévention, ont calomniés pour les rejetter!

Les mauvais traitemens faits à l'Hoſpice de Vaugirard, aux Enfans nouveaux nés, & aux Femmes qui les alaitent, ne peuvent répondre aux vues de cet établiſſement, ni dédommager, en aucune maniere, des ſommes qu'il coûte.

La maniere de traiter la Troupe ſoldée, au Gros-Caillou, eſt auſſi cruelle qu'inſuffiſante; tous les malades ſouffrent de ce genre de traitement; pluſieurs en meurent, ou de ſes ſuites, & beaucoup ſortent de l'Hôpital, ſans être guéris, & plus affectés du remede qu'on leur a donné, que de la maladie pour laquelle ils l'ont pris.

Voilà des faits qu'on ne peut conteſter; ils ſont ſous vos yeux. Que de maux! que d'homicides! que de dépenſes, MESSIEURS, il vous eſt facile de prévenir, ſi vous voulez m'écouter!

Je demande, pour votre ſatisfaction, MESSIEURS, pour le bien & le ſalut publics, qu'on m'oppoſe les gens de l'art qui penſent différemment de moi, ſur la maladie vénérienne. Ce

n'eſt qu'en diſcutant la matiere, en faiſant des traitemens comparatifs, enſemble, & avec les Médecins & Chirurgiens que la Ville & la Nation ſalarient, que ceux qui ſont de bonne-foi reviendront de leur aveuglement, & que je parviendrai, en démontrant les avantages de ma découverte, à détruire le préjugé le plus abſurde en Médecine, & le plus funeſte au genre-humain.

Le vœu & le but de la Municipalité étant de répandre ſa bienfaiſance ſur tous les individus, qui ne peuvent recevoir que d'elle les ſecours dont ils ont beſoin ; les moyens que je propoſe rempliront ſes vues d'humanité & d'économie ; les malheureux ſeront tous accueillis ; ils ſeront traités à meſure qu'ils ſe préſenteront, & tous guéris d'une maniere douce & prompte, quel qu'en ſoit le nombre, à moins de frais que coûte le peu de malades reçus à Bicêtre : pendant leur traitement, qui ne les gênera en rien, on pourra les occuper d'une maniere utile à la Maiſon.

Comme il s'agit de la conſervation du Peuple, & des intérêts de la Ville, j'eſpere, MESSIEURS, que, deſirant manifeſter votre zele pour la choſe publique, & juſtifier la confiance que vos concitoyens ont en vous, vous prendrez en conſi-

dération, ma découverte & mes offres ; elles vous mettront à même de satisfaire à ce que vous devez, en qualité d'hommes & d'Administrateurs, à la partie indigente & souffrante du Peuple.

Je suis avec respect,

MONSIEUR LE MAIRE ET MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

MITTIÉ.

A Paris, ce 13 Février 1791.

RAPPORT de M. DE LIANCOURT *à l'Assemblée nationale, sur les Vénériens à Bicêtre.*

« LA Maison de Bicêtre contient, dans un de » ses bâtimens, deux Infirmeries, pour les Vé- » nériens, hommes & femmes, qui, n'étant » pas détenus dans la Maison, présentent un » Certificat des Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, & » se font enregistrer pour attendre leur tour du » traitement : cinquante-quatre femmes & cin- » quante-six hommes sont traités dans le même » tems : le traitement dure, à-peu-près, deux

» mois, tant pour le ſoin des malades, que pour
» le nettoiement des Salles; ainſi, il y a envi-
» ron ſix cents ſoixante malades vénériens, an-
» nuellement, traités. Quoique ſix cents ſoixante
» malades ſoient ſeulement traités, il s'en pré-
» ſente dix-huit ou dix-neuf cents pour l'être,
» & le nombre des inſcrits ſeroit plus grand,
» ſi l'attente du traitement étoit moins longue.
» L'ancienneté de leur inſcription, la gravité &
» l'urgence de leur mal, doivent leur ſervir de
» titre pour obtenir le traitement; on ſent fa-
» cilement que la faveur en eſt un plus ſûr; auſſi
» voit-on des malades inſcrits, depuis pluſieurs
» années, ſans avoir été appellés au traitement,
» & même depuis plus d'un an, admis dans la
» Maiſon, pour attendre leur tour, ſans qu'il ſoit
» encore venu.

» Car il y a, dans les mêmes bâtimens, plu-
» ſieurs Salles d'*Expectans*, pour les hommes &
» pour les femmes. Là, vingt ou vingt-cinq lits
» ſervent quelquefois à deux cents perſonnes:
» quatre y couchent à-la-fois, tandis que quatre
» autres, étendues par terre, attendent leur tour
» pour les remplacer; & ces hommes, ou femmes,
» ainſi entaſſés, ſont déjà ſi griévement malades,
» qu'ils portent preſque tous des plaies qui de-
» mandent des traitemens proviſoires, juſqu'à ce

» que la maladie puiſſe être attaquée. Auſſi, de » quatre-vingt-dix perſonnes, à-peu-près, qui » meurent annuellement parmi les vénériens, (*le nombre des morts eſt plus conſidérable ; M. de Liancourt n'a pas fait mention, ou on lui a laiſſé ignorer, que beaucoup de ces malades vont mourir à l'Hôpital Saint-Louis, où, ſans être guéris de la maladie vénérienne, on les envoie, ſous prétexte d'une autre maladie, qui, le plus ſouvent, eſt occaſionnée par les mauvais effets du mercure*), deux tiers ſuccombent dans » la Salle des *Expectans*, moins encore de la » maladie dont ils viennent chercher la guéri- » ſon, que de la contagion infecte de l'air qu'ils » y reſpirent : les fievres putrides & la gangrene, » y ſont très-fréquentes.

» Les Salles de traitement, toutes petites, » baſſes, mauvaiſes, ne le ſont cependant pas » au même degré ; la faveur qui accorde le traite- » ment, indépendamment des titres d'ancienneté » ou d'inſtance du mal, accorde auſſi la pré- » férence des Salles : mais on croira, avec peine, » qu'aucun Infirmier ne ſoit chargé du ſoin » des malades : le moins incommodé ſoigne les » autres ; le même défaut d'attention ſe porte, » & ſur les linges, & ſur les draps, & ſur » tout le traitement de ces malheureux, qui

» ſemble leur être fait par la plus froide in-
» ſouciance. »

Je m'abſtiens, pour ce moment, de toutes réflexions ſur ce rapport affreux & dégoûtant; elles ſeroient trop affligeantes pour l'humanité, & trop déshonorantes pour l'Adminiſtration.

Comme un nouvel ordre de choſes doit, néceſſairement, apporter à l'état des malheureux le ſoulagement qu'ils ont droit d'attendre de la compaſſion & de la vigilance des nouveaux Adminiſtrateurs, il y auroit de l'injuſtice, aujourd'hui, à ſe permettre des reproches qui ne peuvent tomber que ſur l'ancien régime : il n'avoit pour principe, & pour fin, ni la religion, ni l'humanité, ni le ſalut, ni l'intérêt publics.

De l'Imp. de MEYMAC & CORDIER, rue Galande, N.o 58.